

## CIRCULAIRE N° 45 DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

**Aux** Président(e)s des Ligues  
Président(e)s des Comités départementaux pour transmission aux clubs

**De** Jean-Marie Bellicini – Didier Vareecke

**Copie** Comité Directeur  
Souad Rochdi  
Philippe Leynier

### OBJET : ACCOMPAGNEMENT FERRERO AU DISPOSITIF PASS'SPORT

---

Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre partenaire FERRERO s'associe au dispositif gouvernemental « [PASS'SPORT](#) » et alloue une enveloppe budgétaire **importante. Cinq mille enfants** pourront ainsi bénéficier d'un remboursement de **10€** sur leur licence FFA 2021-2022. Nous remercions FERRERO pour cette aide qui participe au développement de l'athlétisme et de nos clubs.

#### Qui est concerné ?

Cette aide vient renforcer le dispositif Pass'Sport en s'adressant aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 dont les parents bénéficient soit de l'allocation de rentrée scolaire ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, soit de l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

**Nous comptons sur vous pour faire profiter les familles de ce dispositif complémentaire en leur expliquant comment cela fonctionne.**

Afin de pouvoir prétendre à un remboursement, les parents devront eux-mêmes :

- ✓ se connecter à l'interface dédiée ➔ [retourauclub.kinder.com](https://retourauclub.kinder.com) ;
  - ✓ cliquer sur – je participe, puis sur mon sport, puis choisir Fédération Française d'Athlétisme ;
  - ✓ télécharger le justificatif d'inscription sur lequel figure la mention « Pass'Sport » que le club aura préalablement rempli (attestation type) ;
  - ✓ Compléter ses informations personnelles.
- ➔ retrouvez la page dédiée à cet accompagnement [ICI](#).

Notre partenaire Ferrero, par le biais de son programme [Kinder Joy of Moving](#), accompagne la Fédération depuis 2017 dans le but de soutenir les clubs dans le développement des pratiques jeunes.

Notre objectif commun est de permettre au plus grand nombre *possible* d'enfants de pratiquer un sport, en particulier l'athlétisme.

Le Pôle Développement, secteur Education Athlétique, compte sur votre engagement et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur : [developpement.jeunes@athle.fr](mailto:developpement.jeunes@athle.fr)

Recevez, Chers Amis, nos cordiales amitiés sportives,



**Jean-Marie BELLICINI**  
Secrétaire Général



**Didier VAREECKE**  
Vice-Président en charge du  
Secteur Education Athlétique

Veillez à ce que la facture ou l'attestation comporte les éléments **surlignés en rouge** de façon **lisible**.



[NOM DU CLUB SPORTIF]

24 Rue Louise Michel  
92300 LEVALLOIS-PERRET

### FACTURE / ATTESTATION

Je soussigné M. DURAND, Président du Club de Handball [NOM DU CLUB], atteste par la présente que [Prénom et Nom du bénéficiaire] né le XX/XX/XX a réglé ses cotisations pour l'année sportive 2021-2022.

Cotisation Handball	120 €
Réduction PASS' SPORT	50 €
<b>TOTAL RÉGLÉ</b>	<b>70 €</b>

Fait le 19/08/2021  
à Levallois-Perret

Nom du club

Nom de la fédération

Prénom et nom  
du bénéficiaire

Saison 2021-2022

Mention Pass' Sport  
Total réglé

Date